



Nous représentons la Terre

Rapport sommaire des discussions menées
dans le cadre de la Stratégie concernant les traités (2018)

« Nous représentons la Terre, les êtres qui volent et qui rampent, les poissons, les quadrupèdes, les rongeurs et les plus petits de tous. Nous les représentons dans le cadre de la création parce que cette responsabilité nous a été confiée. »

— Conférencier, Forum régional des traités du Nord

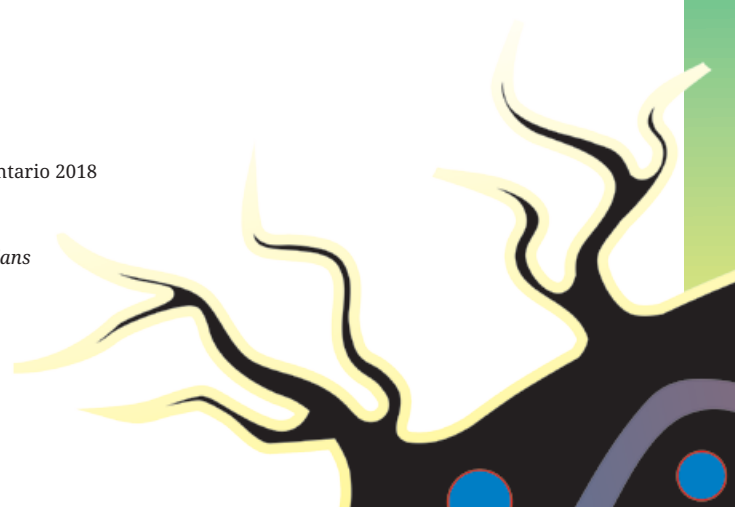


Table des matières

6	—	L'arbre de réconciliation
10	—	Introduction
14	—	Comprendre les traités
26	—	Rôles et perspectives
34	—	Bien-être, viabilité, relations et terres de la communauté
37	—	Réconciliation
42	—	Annexe : Poursuivre votre parcours d'apprentissage

Nous représentons la Terre © Donald Chrétien
Photographie © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario 2018

Remarque: Les notes numériques mentionnées dans le rapport seront lus au point où ils sont cités.





Bone Lake, Haliburton (Ontario)



L'arbre de réconciliation

À l'appui du parcours du gouvernement de l'Ontario vers la réconciliation avec les peuples autochtones, le ministère des Relations avec les Autochtones et de la Réconciliation demande aux résidents de la province de faire connaître leurs attentes à l'égard de la réconciliation et de partager leurs espoirs et leurs idées.

L'arbre de réconciliation était sur place dans un certain nombre de forums des traités, où tous les participants ont été invités à partager leurs espoirs et leurs commentaires. Certaines contributions sont mises en évidence tout au long du présent rapport.¹ Partagez un espoir numérique à [Ontario.ca/fr/page/larbre-de-reconciliation](https://ontario.ca/fr/page/larbre-de-reconciliation).²

Les hyperliens de toutes les notes de bas de page figurent à la page 50.

1 Une liste complète des espoirs de réconciliation provenant des forums est comprise dans l'annexe du rapport de l'animateur intitulé *Sharing Indigenous Perspectives: Treaties in Ontario Summary Report*.

2 Les adresses des sites Web du gouvernement de l'Ontario et d'Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) ont été fournies aux participants aux forums à titre de ressources supplémentaires.

L'arbre de réconciliation à l'événement de lancement de *Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones*





Forum régional des traités du Nord



1. Introduction

Le budget de l'Ontario de 2014 et la lettre de mandat au ministre des Affaires autochtones (selon son appellation à l'époque) comportaient l'engagement d'adopter une stratégie concernant les traités qui favorise³:

- un engagement constructif envers les communautés des Premières Nations;
- une revitalisation des relations fondées sur les traités;
- une amélioration des résultats socioéconomiques pour les Autochtones.

Pour façonner cet engagement et s'assurer que les perspectives autochtones soient entendues, le ministère des Relations autochtones et de la Réconciliation a engagé un animateur autochtone indépendant chargé de diriger des discussions avec les peuples autochtones partout en Ontario. Les forums invitaient les membres des communautés et des organismes autochtones de toute la province à partager leurs points de vue sur les traités, ainsi que sur le concept des relations fondées sur les traités dans un contexte contemporain.

La taille de chaque forum permettait à tous les participants qui choisissaient de participer à chaque séance et qui étaient en mesure de s'y présenter de le faire. Environ 300 personnes ont assisté à tous les forums pour partager leurs points de vue individuels. Les discussions ont notamment porté sur :

Forum régional des traités du Nord, Thunder Bay (Ontario), 10 janvier 2017

- Les participants comprenaient les Aînés, les communautés, les organismes et les jeunes assujettis aux traités Robinson Supérieur 3, 5 et 9.

Forum sur le leadership des femmes autochtones, Toronto (Ontario), 7 février 2017

- Les participantes comprenaient des Aînées, des sénatrices, des jeunes, des dirigeantes et spécialistes de communautés et des dirigeantes de nombreuses communautés et organisations autochtones.

Forum régional des traités du Sud, Hamilton (Ontario), 21 février 2017

- Les participants comprenaient les Aînés, les communautés, les organismes et les jeunes assujettis aux traités Robinson-Huron, Williams et antérieurs à la Confédération.

Discussions de sensibilisation aux traités conclus avec les Métis

- Les participants comprenaient des chefs et des représentants de la communauté des Métis, les Aînés, les sénateurs et les jeunes.
- Discussion animée avec la Red Sky Métis Independent Nation; Thunder Bay (Ontario), 11 janvier 2017
- Forum animé avec la Métis Nation of Ontario, Toronto (Ontario), 16 mars 2017.

³ Site Web du Budget de l'Ontario 2014 : Promouvoir une société équitable <<https://www.fin.gov.on.ca/fr/budget/ontariobudgets/2014/bk3.pdf>> et Lettre de mandat de 2014 : Affaires autochtones <<https://www.ontario.ca/fr/page/lettre-de-mandat-2014-affaires-autochtones>>.



Forum régional des traités du Sud

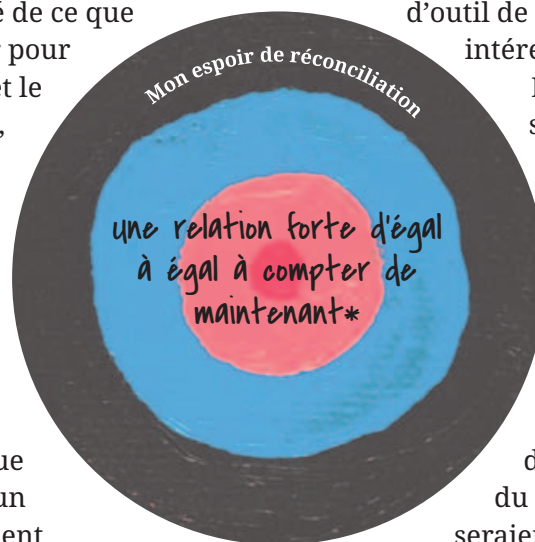
Les participants à tous les forums ont souvent déclaré que des traités avaient été signés pour maintenir la paix et partager les ressources. Les participants ont discuté de ce que cette idée pourrait signifier pour la population de l'Ontario et le gouvernement de l'Ontario, particulièrement en cette période de réconciliation.

L'animateur a pris des notes manuscrites et a produit un rapport de l'animateur, dont le présent document s'inspire⁴. En consultation avec l'animateur indépendant, chaque forum a été conçu comme un lieu sécuritaire culturellement

adapté et un exercice d'écoute pour les représentants du gouvernement de l'Ontario, en mettant l'accent sur le rapport final à titre d'outil de discussion pour tous les intéressés.

Dans le cadre des discussions animées, on a demandé aux participants de réfléchir au bien-être et à la viabilité de la communauté, aux relations et aux terres, et de commenter ces questions.

Puisque ce rapport devait être diffusé, il a été décidé que des représentants du gouvernement de l'Ontario seraient présents uniquement à



*Les autres espoirs sont des traductions de cet espoir.

⁴ Toutes les citations et les références des conférenciers et des participants se trouvent dans le rapport de l'animateur intitulé *Sharing Indigenous Perspectives: Treaties in Ontario Summary Report*. Il est possible de consulter sur demande une copie de ce rapport, qui comprend notamment les ordres du jour, les guides

de discussion, les notices biographiques de l'animateur et des conférenciers, ainsi que des résumés et du matériel tiré directement des présentations de conférenciers. Consultez le site : Ontario.ca/fr/page/propos-des-traites.



Forum régional des traités du Sud



Forum régional des traités du Nord



Forum sur le leadership des femmes autochtones

titre d'observateurs et ne prendraient pas de notes ou la parole durant les forums.

L'animateur et le gouvernement de l'Ontario tiennent à remercier les Aînés, les sénateurs, les gens qui ont récité des prières, les batteurs, les chanteurs et tous les conférenciers, gardiens du savoir et participants qui ont généreusement donné de leur temps et transmis leur sagesse. À chaque personne qui a quitté sa communauté et qui a voyagé sur de grandes distances au cours des mois de janvier, février et mars, Chi miigwetch; nia:wen; marsi; merci.

Objet du document

Le présent rapport a pour objet de résumer ce qui a été dit aux forums sur les traités, de partager les perspectives autochtones et de faire connaître les traités en Ontario.

Ce rapport peut servir d'outil de

discussion pour présenter et élargir les connaissances actuelles des traités et faciliter d'autres discussions et travaux. Il s'agit d'un résumé des voix de la communauté dont la sagesse nous incite à aller plus loin dans notre cheminement vers la réconciliation.

Les ressources figurant à l'annexe du présent rapport offrent des avenues supplémentaires de sensibilisation aux traités et des outils d'enseignement créés par des partenaires

autochtones ou par l'entremise de partenariats avec le gouvernement de l'Ontario.

Limites

Le présent rapport résume ce qui a été dit par les participants aux forums sur les traités. Les points de vue exprimés pendant les forums sur les traités sont ceux des conférenciers et ne doivent pas être pris ou interprétés comme s'ils liaient une





Forum sur le leadership des femmes autochtones

communauté ou une organisation.

Le rôle du gouvernement de l'Ontario dans ces forums se limitait à organiser et à financer les forums. Le gouvernement de l'Ontario a produit le présent rapport en se servant du rapport de l'animateur indépendant portant sur les forums sur les traités intitulé *Sharing Indigenous Perspectives: Treaties in Ontario Summary Report* (disponible sur demande; veuillez consulter la note de bas de page 4). Des représentants du gouvernement de l'Ontario ont assisté aux forums à titre d'observateurs dans le but d'écouter les

conférenciers. Ils n'ont ni participé autrement ni partagé le point de vue du gouvernement de l'Ontario sur les traités et les relations fondées sur les traités pendant les forums.



À l'exception des sites Web du gouvernement de l'Ontario, le contenu du présent rapport ne vise pas à refléter ses points de vue. Aucun élément de ce rapport ne devrait être interprété comme une admission par le gouvernement de l'Ontario, et ce rapport ne devrait pas être interprété comme s'il limitait d'une façon quelconque les droits du gouvernement de l'Ontario. ●

2. Comprendre les traités

Bien qu'aucune définition du traité n'ait été offerte, diverses conceptions ont été partagées à chaque séance des forums. Ainsi, il a été possible de mieux comprendre les traités des points de vue des participants des Premières Nations et des Métis.

« Le sens du traité ne se limite pas à la chasse et la pêche. En ce qui concerne l'application des droits, les non-Autochtones voient les droits légaux, les Premières Nations voient les droits issus de traités du point de vue de l'équité.

Qu'entend-on par « traité »? Les droits ancestraux étaient antérieurs au moment du contact avec le pionnier, tandis que les droits issus de traités sont déterminés par le traité. Dans le cadre du partage des points de vue, nous devrions tenir compte de la vision nationale, communautaire et personnelle du traité.

Il doit y avoir convergence dans la réflexion au sujet du traité lorsqu'il y a rencontre entre les connaissances scientifiques occidentales des lois, des principes et des paradigmes et la sagesse autochtone des systèmes, des cycles et des cérémonies sacrés. Cette convergence crée un véritable partenariat. »

— Conférencier, Forum régional des traités du Nord

Les gouvernements du Canada et de l'Ontario ainsi que les tribunaux comprennent que les traités conclus entre la Couronne et les peuples autochtones sont des ententes solennelles qui énoncent des engagements, des obligations et des avantages pour les deux parties⁵. Dans certains cas, les ententes étaient antérieures à la Confédération du Canada. Les discussions dans le cadre du forum ont porté sur des traités entre les peuples autochtones et la Couronne et n'englobaient pas les nombreux autres traités élaborés entre les nations autochtones.

Tel qu'il a été reconnu dans le cadre du Forum du Nord, « les Premières Nations considèrent les traités comme une partie essentielle des peuples qui vivent ensemble paisiblement; chaque partie à un traité a un statut égal; chaque partie a des devoirs et des obligations à l'égard de l'autre partie. Il existe des traités, qui sont renouvelés, créés et appuyés aujourd'hui⁶. »

Les traités en Ontario

« Les traités sont puissants. Être Anishinabe et être des gardiens — cette habilitation est toujours en nous. Nous avons signé dans le meilleur intérêt des nations qui sont parties au Traité 3. »

— Participant, Forum régional des traités du Nord

⁵ Site Web d'AANC « Les traités conclus avec les Autochtones au Canada », <<http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100032291/1100100032292>>

⁶ Source : *Sharing Indigenous Perspectives: Treaties in Ontario Summary Report*.



Forum régional des traités du Nord

L'Ontario est couvert par au moins 40 traités (et d'autres accords) signés entre 1781 et 1930⁷.

Les traités conclus entre la Couronne et les peuples autochtones ont été négociés et signés dans le but de procurer des avantages mutuels. Dans le cadre du processus de traité, l'anglais a été utilisé pour les documents écrits ce qui, du point de vue de certaines Premières Nations, a donné lieu à des problèmes de communication.

« Malgré la promesse des premiers traités, y compris le wampum à deux rangs caractérisé par des relations entre

nations respectueuses, les Autochtones sont devenus la cible de politiques coloniales visant leur exploitation, leur assimilation et leur éradication. Ces politiques fondées sur le racisme, la violence et la tromperie étaient terriblement efficaces. Elles ont destitué les gens de leur pouvoir et privé de leurs droits des communautés entières⁸. »

À chaque forum, les conférenciers qui connaissaient des traités particuliers ont été invités à partager leurs connaissances.

7 Tiré du site Web sur les traités de l'Ontario [Ontario.ca/fr/page/propos-des-traites](https://www.ontario.ca/fr/page/propos-des-traites), qui précise notamment qu'une revendication territoriale des Algonquins de l'Ontario est un traité qui fait présentement l'objet de négociations.

8 Message de la première ministre publié sur le site Web « Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la

réconciliation avec les peuples autochtones », <https://www.ontario.ca/fr/page/cheminer-ensemble-lengagement-de-lontario-envers-la-reconciliation-avec-les-peuples-autochtones>.

La section qui suit décrit les traités dont il a été question.

Traités antérieurs à la Confédération en Ontario

Après la guerre de 1812, les industriels ont commencé à explorer les rives nord du lac Huron et du lac Supérieur pour déterminer s'il y avait lieu d'y extraire des ressources. Par conséquent, la Couronne a commencé à octroyer des brevets miniers. Il s'agissait là d'une impulsion importante pour conclure un traité. En 1850, deux traités ont été négociés et signés en ce qui concerne les rives nord des lacs Supérieur et Huron : le Traité Robinson Supérieur et le Traité Robinson-Huron⁹.

Le Traité Robinson-Supérieur

Le Traité Robinson-Supérieur a été conclu en septembre 1850 à Sault Ste. Marie, en Ontario. L'ancien commissaire des travaux publics du gouvernement, William Benjamin Robinson (d'où le nom du traité) représentait Sa Majesté la Reine. Les chefs et les dirigeants des communautés ojibwas ont signé le Traité¹⁰.

Le porte-parole du traité Robinson-Supérieur au Forum des traités régionaux du Nord a partagé ce qui suit :

*« Les clauses du traité Robinson-Supérieur sont les suivantes :
[...] et plus encore d'accorder aux chefs et à leurs tribus le privilège complet et libre de chasser sur le territoire cédé*

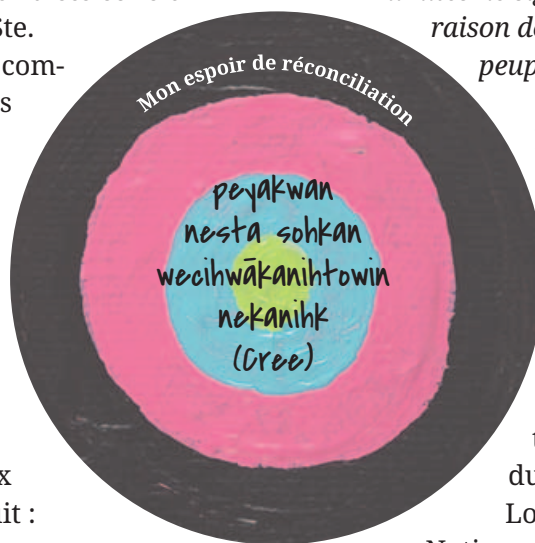
aujourd'hui et de pêcher dans les eaux dudit territoire telles qu'elles ont l'habitude de faire, sauf les seules portions dudit territoire qui peuvent parfois être vendues ou louées à des particuliers ou à des personnes morales et occupées par eux avec le consentement du gouvernement provincial.

Les signataires du traité Robinson-Supérieur ont des opinions très différentes aujourd'hui de ce que le texte du traité énonce et de son sens. On ne peut interpréter le traité sans tenir compte des autres points de vue. Par exemple, « sur le terrain » est la façon dont on peut voir « ma culture ». Le terrain et les traités ne sont pas des concepts qui créent simplement des frontières, mais « le terrain » signifie « la terre et tout son caractère sacré ». En outre, les limites ne signifient pas beaucoup en raison de la nature migratoire du peuple à l'époque. »

Le Traité Robinson-Huron

Ce traité, également négocié pour le compte de la Reine par William Benjamin Robinson, a été signé par 17 Premières Nations situées sur des terres côtières et intérieures du lac Huron¹¹.

Lors du Forum de la Métis Nation of Ontario, un conférencier a déclaré que les documents tirés de ce traité montrent que les chefs des Premières Nations ont défendu la cause des Métis de la région, comme en témoigne l'entrée du journal de Robinson pour le 9 septembre 1850 :



9 Source : *Sharing Indigenous Perspectives: Treaties in Ontario Summary Report*. Un complément d'information se trouve dans le rapport de recherche de Robert J. Surtees, « Traités Robinson (1850) », sur le site Web d'AANC <<http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100028974/1100100028976>>.

10 Ibid.

11 Ibid.



Forum régional des traités du Nord



Forum régional des traités du Sud

« Shinguacouse et Nebenaigoching sont venus plus tard ce jour-là, se sont opposés au signe [sic] à moins que je ne m'engage auprès du gouvernement à donner aux Métis mentionnés dans la liste qui m'a été remise un libre usage de 100 acres de terrain. J'ai confirmé que certains résidents âgés avaient la possession libre et entière des terres sur lesquelles ils vivent maintenant. Je leur ai dit que je n'avais rien à voir avec qui que ce soit, sauf les Indiens, et que je ne pouvais pas promettre de terre. »

Les chefs actuels du Traité Robison-Huron se sont rencontrés avant le début du Forum des traités et ont demandé que le message collectif suivant soit présenté au nom de leurs territoires et de leurs peuples :

« Rien de ce qui a été déclaré, présenté ou argué par des présentateurs ou des groupes au Forum des traités du Sud, tenu à Hamilton (Ontario), le 21 février 2017, ne sera de quelque façon que ce soit mal interprété ou interprété comme la position collective officielle du Traité Robison-Huron de 1850. Nous considérons les discussions du Forum des traités du Sud comme étant non préjudiciables¹². »

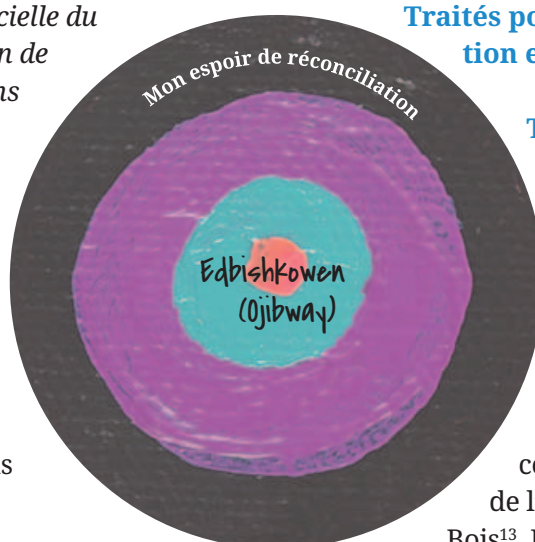
Au Forum régional des traités du Sud, les chefs du Traité Robison-Huron ont partagé ce qui suit dans le cadre d'une présentation plus large :

- Les Premières Nations signataires du Traité Robison-Huron sont une entité non susceptible d'extinction.
- Le Traité Robison-Huron (TRH) de 1850 est un traité antérieur à la Confédération.
- Les traités antérieurs à la Confédération sont des ententes ayant force obligatoire entre la Couronne et les Premières Nations.
- Les gouvernements du Canada et de l'Ontario en tant qu'administrateurs de ce traité ont hérité de plusieurs obligations.
- Les 26 et 27 janvier 2017, les chefs du Traité Robison-Huron se sont réunis dans la Première Nation de Garden River pour discuter du Forum des traités du Sud qui allait se tenir à Hamilton le 21 février 2017.
- Comme suite à cette rencontre, les chefs du Traité Robison-Huron nous ont demandé de présenter ce message collectif au nom de leurs territoires et de leurs peuples.

Traités postérieurs à la Confédération en Ontario

Traité 3

Le Traité 3 a été conclu le 3 octobre 1873 par le Dominion du Canada et la « Tribu Saulteux des Indiens Ojibway » après trois ans de négociations. Il vise 14 245 000 hectares et comprend la majeure partie de l'angle nord-ouest du lac des Bois¹³. En 1875, les « Métis du lac et



12 Déclaration des chefs du Traité Robison-Huron au Forum régional des traités du Sud, publiée dans *Sharing Indigenous Perspectives: Treaties in Ontario Summary Report*, disponible sur demande. Consultez le site : Ontario.ca/fr/page/propos-des-traites.

13 Un complément d'information sur le Traité 3 se trouve à la

page Web « Textes des traités – Traités no 3 » d'AANC. <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100028675/1100100028679>.



Forum sur le leadership des femmes autochtones

de la rivière à la Pluie » ont ratifié leur adhésion au Traité 3.

Un Aîné du Forum régional des traités du Nord, dont l'arrière-grand-père était présent lors de la signature du Traité 3, a mentionné qu'au cours des 143 années écoulées depuis la signature, l'intégrité environnementale des terres a changé radicalement et que la salubrité de l'eau et la santé du poisson, de la faune, des arbres et des personnes avaient été compromises.

reste consacré à la pêche sportive. Le poisson constituait un élément important de l'approvisionnement alimentaire, mais aujourd'hui on dit aux gens de ne plus manger de poisson. La majeure partie de l'environnement n'est pas en bon état. »

— Conférencier, Forum régional des traités du Nord

« À la nation indépendante de Wabaseemong, qui fait partie du Traité 3, les gens ne peuvent pas boire de l'eau parce que le système d'approvisionnement en eau anglais Wabigoon a été contaminé par le mercure. En conséquence, la pêche commerciale n'est plus viable, mais l'argent



Traité 5

Le Traité 5 est issu de deux processus historiques. Le premier a eu lieu de septembre 1875 à septembre 1876 et faisait appel à de nombreux Cris Sauteux et de la savane autour du lac Winnipeg dans la province du Manitoba. En 1908, une série d'adhésions au Traité 5 a amené un certain nombre de Sauteux et de Cris des régions nord du Manitoba



Forum régional des traités du Sud

et de l'Ontario à adhérer au traité. Bien que la majeure partie du territoire visé par le Traité 5 comprenne le centre et le nord du Manitoba, les Premières Nations de Deer Lake, North Spirit, Pikangikum, Poplar Hill et Sandy Lake en Ontario adhèrent également au Traité 5¹⁴.

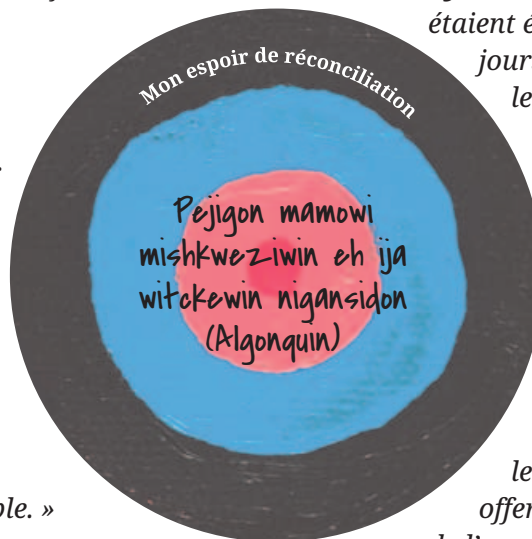
Au cours d'une présentation sur le Traité 5 au Forum régional des traités du Nord, un conférencier a indiqué que l'un des principaux objectifs du traité consistait à protéger les terres. On a mentionné que la chasse, le piégeage et la pêche demeurent importants dans ces régions.

« Au moment du Traité 5, les gens étaient affamés et ont appris que le gouvernement pouvait les aider; les gens avaient faim, voire étaient affamés, et c'est ce qui les a amenés à adhérer au traité. Ils étaient affamés, mais leur esprit était fort. Les communautés sont tristes aujourd'hui parce que les jeunes souffrent. »

« Nous devons écouter l'aide offerte par les Aînés — pour rétablir leur confiance — ils ont encore beaucoup de sagesse à offrir. »

« Ne nous contentons pas simplement de parler — faisons quelque chose ensemble. »

— Participants, Forum régional des traités du Nord



Traité 9

Le Traité 9, également connu sous le nom de Traité de la Baie James, a été signé en 1905 et 1906 (des adhésions ont eu lieu en 1929 et 1930) entre le Dominion du Canada et certaines des Premières Nations ojibwas et crie du nord de l'Ontario¹⁵. Certains adhérents au Traité 9 ont expliqué que la connaissance de ce traité se trouve dans l'histoire orale du peuple et que la ratification visait à assurer une certaine protection contre l'accès illimité aux ressources naturelles sur le terrain.

Lors du Forum sur le leadership des femmes autochtones à Toronto, une conférencière de la Baie James a parlé du Traité 9. Voici un extrait de son exposé :

« Les gens ont été chassés des terres, où ils avaient de l'espace pour vivre et pratiquer leur mode de vie traditionnel, et envoyés dans des réserves qui leur étaient étrangères. Les Cris ont toujours eu une relation sacrée avec les terres, mais ont accepté de les partager avec les nouveaux arrivants en signant le Traité 9; pour cela, ils reçoivent 4 \$ chaque année jusqu'à ce jour.

La signature du Traité 9 a été considérée comme une cérémonie par le peuple, une cérémonie dont le Créateur a été témoin. On a offert du tabac en reconnaissance de l'esprit. Cependant, nous devons comprendre les abus historiques que nous avons subis pour saisir ce qui a influé sur les dépendances de notre population. Nos problèmes comportent des

14 Un complément d'information sur le Traité 5 se trouve à la page Web « Textes des traités – Traité no 5 » d'AANC. <<https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100028699/1100100028700>>.

15 Un complément d'information sur le Traité 9 se trouve à la page Web « Textes des traités – Traité no 9 » d'AANC. <<https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100028863/1100100028864>>.



Forum sur le leadership des femmes autochtones

racines historiques, si bien que si les individus font aujourd'hui un voyage de guérison, ils doivent savoir ce qui est arrivé aux gens d'abord [...] ils doivent apprendre la vérité. »

— *Conférencière sur le rôle traditionnel des femmes cries, Forum sur le leadership des femmes autochtones*

Traités Williams

Les sept Premières Nations visées par les Traités Williams sont signataires de divers traités des XVIIe et XIXe siècles portant sur des terres situées dans différentes régions du centre-sud de l'Ontario. Après la signature de

ces traités antérieurs à la Confédération, les Premières Nations ont fait savoir qu'elles maintenaient leur intérêt à l'égard d'autres terres du centre de l'Ontario, connues sous le nom de terres du nord pour la chasse. Ces terres n'avaient pas encore fait l'objet de traité et étaient de plus en plus sujettes à l'empiètement. Pour régler ces questions en suspens, de nouveaux traités (appelés Traités Williams) ont été signés entre les sept Premières Nations et la Couronne en 1923¹⁶.

« Sommes-nous les seuls qui les considèrent comme sacrées? »

— *Conférencier, Forum régional des traités du Sud*

16 Source : Salle de presse de l'Ontario, Document d'information sur les négociations avec les Premières Nations visées par les Traités Williams. <<https://news.ontario.ca/mirr/fr/2017/03/negociations-avec-les-premieres-nations-visees-par-les-traites-williams-concernant-un-reglement-nego.html>>.



Forum régional des traités du Sud

« *S'il s'agit d'une relation, pourquoi sommes-nous les seuls à parler?* »

— *Participant, Forum régional des traités du Sud*

« *Pouvez-vous signer un document si vous ne pouvez le lire?* »

— *Participant, Forum régional des traités du Sud*

Wampum

Les participants au Forum régional des traités du Sud ont expliqué le concept de wampum au cours de la séance. Ils ont précisé que pour consigner la compréhension des parties au traité, la culture haudénaunee a créé les ceintures wampum.

Certaines des premières ceintures, qui remontent à plusieurs siècles, existent encore aujourd'hui¹⁷.

Le protocole wampum sur la conclusion de traités explique qu'une ligne wampum mauve représente les Haudénaunee; l'autre ligne représente les colons. Autour de ces lignes se trouvent trois lignes blanches qui représentent les principes d'amitié, de confiance et de respect.

« *Opposer ces thèmes de conclusion de traités avec la doctrine de la découverte et l'hypothèse de fonctionnement de la Couronne : ils sont propriétaires des terres. Pour nous c'est invraisemblable, les gens ne sont pas propriétaires des terres; ce sont les terres qui sont propriétaires de nous.* »

— *Conférencier, Forum régional des traités du Sud*

« *La ceinture des 24 nations est un symbole de ce qui a été communiqué au Traité de Niagara — les nations ont envoyé des coureurs pour annoncer un grand rassemblement à Crooked Place (Niagara Falls). Le Traité de Niagara 1764 a vu 2 000 à 3 000 dirigeants réunis. Ça aurait été un grand campement à Fort Niagara. Sir Johnson aurait rencontré de nombreux pays.*

[...] La relation perpétuelle illustrée sur la ceinture présente 24 chiffres et indique la vérité. Les cinq hexagones qui forment la chaîne de l'amitié qui avait d'abord été établie avec les Haudénaunee et les Hollandais ont été repris de nouveau. Tant que l'herbe pousse, le soleil brille et les Britanniques portent des manteaux rouges. »

— *Conférencier, Forum régional des traités du Sud* ●

17 Source : *Sharing Indigenous Perspectives: Treaties in Ontario Summary Report*.



Forum sur le leadership des femmes autochtones



3. Rôles et perspectives

« Les traités ne sont pas des concessions de terres de notre point de vue; les Premières Nations n'ont jamais parlé de terres dans les traités; le traité n'est pas un outil de cession de terres, tout n'est pas laissé au hasard. »

— Participant, Forum régional des traités du Nord

Perspectives des Premières Nations et des Métis

De l'esprit et de l'intention de départ des traités aux demandes contemporaines, les Premières Nations et les Métis de l'Ontario ont des points de vue particuliers sur les traités visant les territoires dans lesquels nous vivons tous. Dans le cadre des discussions animées, des points de vue et des conceptions de la paix, de l'amitié, de la confiance, du respect, des ressources communes, de la protection de l'environnement et de l'éducation ont été partagés.

Paix

« Des engagements ont été pris dans le cadre de traités

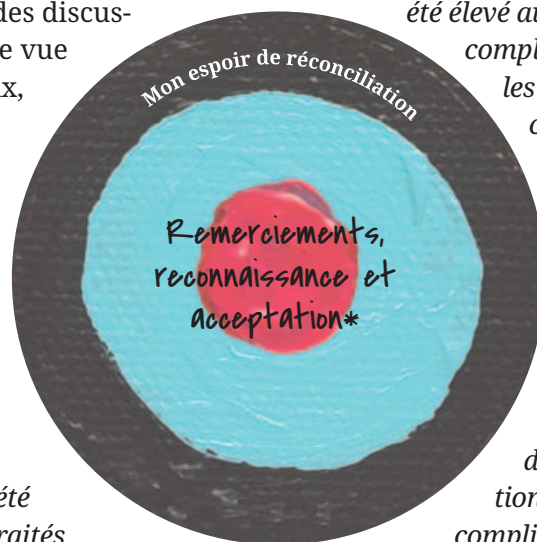
pour assurer le règlement pacifique du Canada, mais ils ont perturbé la vie de notre peuple. »

— Conférencier, Forum régional des traités du Sud

Dans plusieurs forums, l'idée de la paix continue était un thème récurrent, tout comme la nécessité de cesser « de se battre » et de se considérer comme des égaux pour aller de l'avant.

Les participants ont discuté du fait qu'un retour à ces wampums et traités originaux rappellera aux gens les engagements et la paix qui font l'objet d'une quête collective.

« À de nombreux égards, le mot « traité » a été élevé au rang de mythe et nous avons compliqué ce concept avec les lois et les définitions juridiques, mais le concept portait traditionnellement sur les relations — avec le monde naturel; entre nous et avec le monde spirituel — et nous avons établi notre façon d'interagir. À l'ère moderne, au moyen des traités antérieurs et postérieurs à la Confédération et des traités numérotés, les questions sont devenues plus compliquées et fondées sur les lois



* Les autres espoirs sont des traductions de cet espoir.

des êtres humains, notamment des hommes; nous avons délaissé l'esprit et l'intention de départ; nous avons délaissé notre vision commune et nous luttons plutôt entre nous. »

— *Conférencière sur le rôle traditionnel des femmes haudenaunee, Forum sur le leadership des femmes autochtones*

Amitié

Dans le Forum régional des traités du Sud, le conférencier sur le protocole concernant la conclusion de traités a parlé du concept de l'amitié dans le processus des traités :

« Pour les Premières Nations, le traité est imprégné de principes. « Sommes-nous les seuls qui les considèrent comme sacrés? Une tradition autochtone

combinée à des protocoles britanniques pour créer une forme unique de diplomatie dans laquelle toutes les personnes ont été respectées; la confiance a été développée; les différences ont été résolues pacifiquement et une amitié continue en résulterait. »

Un jeune participant du Forum régional des traités du Nord a parlé de paix et d'harmonie au sein des nations afin d'établir de meilleures relations externes, en déclarant : « Nous devons protéger nos proches contre les préjudices, mais nous devons aussi apprendre de l'ancienne façon de vivre ensemble ».

« Traité signifie amitié et commerce. Assurons-nous que nos enfants le savent. »

— *Participant, Forum régional des traités du Nord*



Forum sur le leadership des femmes autochtones



Forum sur le leadership des femmes autochtones

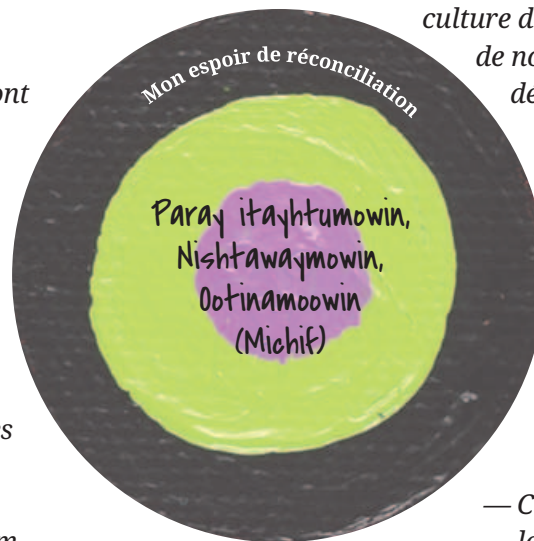


Forum sur le leadership des femmes autochtones

Confiance

« Vingt-quatre nations ont parlé avec leur cœur, ont dit la vérité. ... Nous avons promis de partager l'utilisation du territoire en échange de tout ce dont ils avaient besoin. Il s'agissait de promesses extraordinaires. »

— Conférencier, Forum régional des traités du Sud



culture demeurent un élément essentiel de notre croissance et de notre développement. Alors que nous nous efforçons de grandir et de prospérer, comme nous nous attendons à ce que nos gouvernements respectent nos droits et nos traités, nous devons aussi nous respecter comme personnes et comme communautés autochtones. »

— Conférencière, Forum sur le leadership des femmes autochtones

Dans les forums, les participants ont parlé des engagements pris au cours des processus des traités. Les participants ont fait savoir que le sentiment d'engagement et de confiance qui régnait au moment de la signature des traités se poursuivait dans leur communauté. Toutefois, ils ont aussi souligné que la position du gouvernement avait suscité moins de confiance, tant au moment de la signature du traité que dans la relation actuelle entre nations.

Respect

Les participants au Forum ont parlé du besoin de respect dans les communautés, les relations et les ententes. Certains participants ont mentionné un manque de respect du gouvernement pour ce qui est du maintien des droits inclus dans les traités, comme le droit de chasser et de pêcher.

« [N]os communautés ne sont qu'aussi bonnes que nos citoyens. Nous devons faire tout ce que nous pouvons en tant que leaders et membres de la communauté pour que nos citoyens puissent obtenir un coup de main et non un document. Nous devons nous assurer que nos aînés et nos jeunes soient honorés et respectés et que notre langue et notre

Ressources partagées

« Les personnes âgées parlent de la signature de traités comme d'un événement sacré — le peuple laisse les nouveaux arrivants sur les terres à partager et les gens ont gardé cela dans leurs cœurs. Ce partage — c'est ce dont il est question dans le cadre de cette relation liée à un traité. »

— Conférencière sur le rôle traditionnel des femmes cries, Forum sur le leadership des femmes autochtones

Au Forum sur le leadership des femmes autochtones, on a soutenu que le concept de traité portait au départ sur les relations et la définition convenue de l'interaction entre les gens, y compris le partage des ressources.

Comme l'a déclaré un participant au Forum régional des traités du Nord, des malentendus sont omniprésents dans l'ensemble de la population canadienne au sujet des Premières Nations. Les participants ont poursuivi en ajoutant que l'on avait collectivement oublié la notion de partage énoncée dans les traités et que les premiers bénéficiaires étaient les colons, qui dépendaient des communautés autochtones pour leur survie grâce au partage des ressources.

Protection de l'environnement

« Comme Anishinabe, savons-nous à quoi ressemble la justice sous l'angle des connaissances autochtones? Savons-nous ce que nous essayons de réaliser? La justice comprend la responsabilité et comporte la justice pour toutes choses, la justice pour tous nos proches — plantes, eau, ancêtres. »

— Conférencière, Forum sur le leadership des femmes autochtones

Les participants à chaque forum ont mentionné leur rôle d'intendants des terres et la façon dont les peuples autochtones envisagent le traité comme un moyen de sécuriser la protection du territoire et de tous ses habitants.

Un adhérent du Traité 3 a fait savoir qu'au cours des 143 années écoulées depuis la signature du Traité, l'intégrité environnementale des terres a changé si radicalement que la salubrité de l'eau et la santé du poisson, de la faune, des arbres et des personnes avaient été compromises dans tous les cas.

Au cours du Forum sur le leadership des femmes autochtones, une conférencière a discuté de l'importance de maintenir la protection de l'environnement dans toutes les entreprises.

Dans le cadre du Forum régional des traités du Nord et du Forum sur le leadership des femmes autochtones, les participants ont convenu qu'il fallait examiner plus en profondeur la façon d'intégrer les solutions entre les administrations afin de fournir les protections nécessaires.



Études

« Nous avons le droit de nous gouverner (en matière d'éducation, de bien-être de l'enfance et de gestion des terres) parce que la responsabilité de l'avenir nous incombe. »

— Conférencier, Forum régional des traités du Nord

Dans tous les forums, les jeunes participants ont souligné le besoin de sensibilisation et d'éducation au sujet des traités. Ils ont parlé du besoin d'éduquer les gens au sujet des traités dans les programmes scolaires de l'Ontario, entre les nations autochtones et dans les communautés mêmes.

Rôle des Métis dans le Traité

Par l'entremise des forums, il a été précisé que les antécédents, la langue, la culture et la vision du monde uniques font des Métis une nation distincte et séparée ayant une longue et importante histoire en Ontario. On a précisé qu'une partie de cette histoire englobe leur présence à la conclusion du Traité et, dans un cas, l'adhésion à celui-ci.

Red Sky Métis Independent Nation

Les membres de la Red Sky Métis Independent Nation retracent leur ascendance aux Métis qui ont reçu des rentes aux termes du traité Robinson Supérieur de 1850. Les participants de la nation Red Sky Métis ont déclaré qu'ils cherchaient à obtenir la reconnaissance de leur histoire et de leurs contributions uniques dans un contexte d'incompréhension de leur identité.



Forum sur le leadership des femmes autochtones

« [...] [N]otre citoyenneté n'a pas pour but de créer un lien avec les signataires des Premières Nations, mais plutôt avec les Métis du traité Robinson-Supérieur de 1850 et les 84 familles de Métis. »

— Conférencier, Red Sky Métis Independent Nation

Les représentants de la Red Sky Métis Independent Nation ont expliqué que le gouvernement voulait conclure un traité afin d'instaurer une entente pour vivre paisiblement. Ils ont indiqué qu'ils cherchaient des moyens de rapprocher leur communauté par l'éducation et la reconnaissance.

Métis Nation of Ontario

Les citoyens de la Métis Nation of Ontario sont d'avis que, sauf dans le cas de l'adhésion par

les Métis au Traité 3, la négociation des traités en Ontario excluait les Métis de l'Ontario comme communauté autochtone distincte.

Un conférencier du Forum de la Métis Nation of Ontario a décrit l'exclusion des Métis de la conclusion du Traité et a ensuite cité la décision rendue en première instance dans l'affaire Powley :

« Les Métis ont été constamment identifiés comme un groupe qui habitait les environs de Sault Ste. Marie. Ils ont été reconnus par les Ojibwas et il est clair que les Ojibwas ont tenté de les inclure dans les cadeaux annuels et dans les traités Robinson. Il est tout aussi évident que, bien que Robinson ait reconnu le groupe métis distinctif, il limitait ses rapports avec les Indiens. Robinson fait remarquer que : « Les Métis de Sault Ste. Marie et d'autres endroits peuvent

chercher à être reconnus par le gouvernement dans des paiements futurs, et il est fort possible que j'énonce ici la réponse que j'ai donnée à leurs demandes à la présente occasion. Je leur ai dit que j'allais traiter avec les chefs présents, que l'argent leur serait versé — que leur reçu était suffisant pour moi — que lorsqu'ils en avaient la possession, ils pourraient donner autant ou aussi peu à cette catégorie de demandeurs qu'ils le voulaient¹⁸. »

L'article 35 de la Loi constitutionnelle canadienne de 1982 énonce ce qui suit :

- (1) Les droits existants — ancestraux ou issus de traités — des peuples autochtones du Canada sont reconnus et confirmés.
- (2) Dans la présente loi, « peuples autochtones du Canada » s'entend notamment des Indiens, des Inuit et des Métis du Canada.
- (3) Il est entendu que sont compris parmi les droits issus de traités, dont il est fait mention au paragraphe (1), les droits existants issus d'accords sur des revendications territoriales ou ceux susceptibles d'être ainsi acquis.

La présentation au Forum de la Métis Nation of Ontario a souligné que le paragraphe 35(3) stipule clairement que les droits issus de traités ne cessent pas d'exister, mais qu'ils continuent d'être négociés dans les accords contemporains sur les revendications

territoriales.

Les participants aux discussions de la Red Sky Métis Independent Nation et de la Métis Nation of Ontario ont exprimé un besoin impérieux de raconter et de partager leurs récits et histoires d'origine, qui font partie de l'évolution de l'Ontario et s'inscrivent en parallèle des politiques de conclusion des traités et d'assimilation de la Couronne.

Certains jeunes participants de la Métis Nation of Ontario ont parlé de la charge de prouver leur existence même et ont demandé de participer à des missions et aux travaux visant à obtenir des ententes contemporaines; ces travaux se sont compliqués en raison du manque d'éducation sur l'histoire des traités métis.

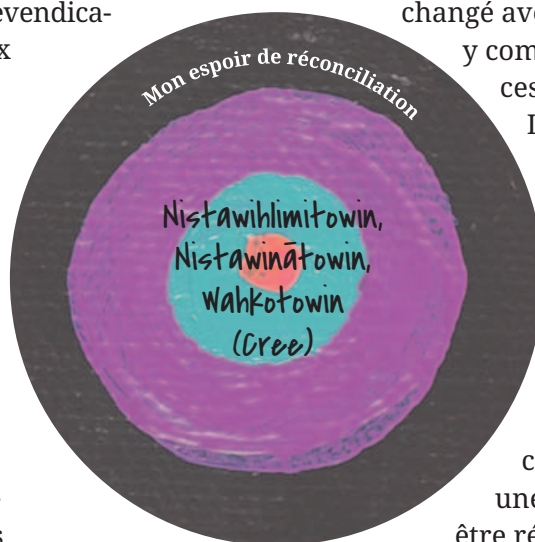
Rôle des femmes dans le Traité

Le thème du Forum sur le leadership des femmes autochtones était « Renforcer le rôle des femmes à l'ère des traités modernes ». Les conférencières et les participantes ont parlé de la façon dont les rôles traditionnels et les postes des femmes dans les communautés ont

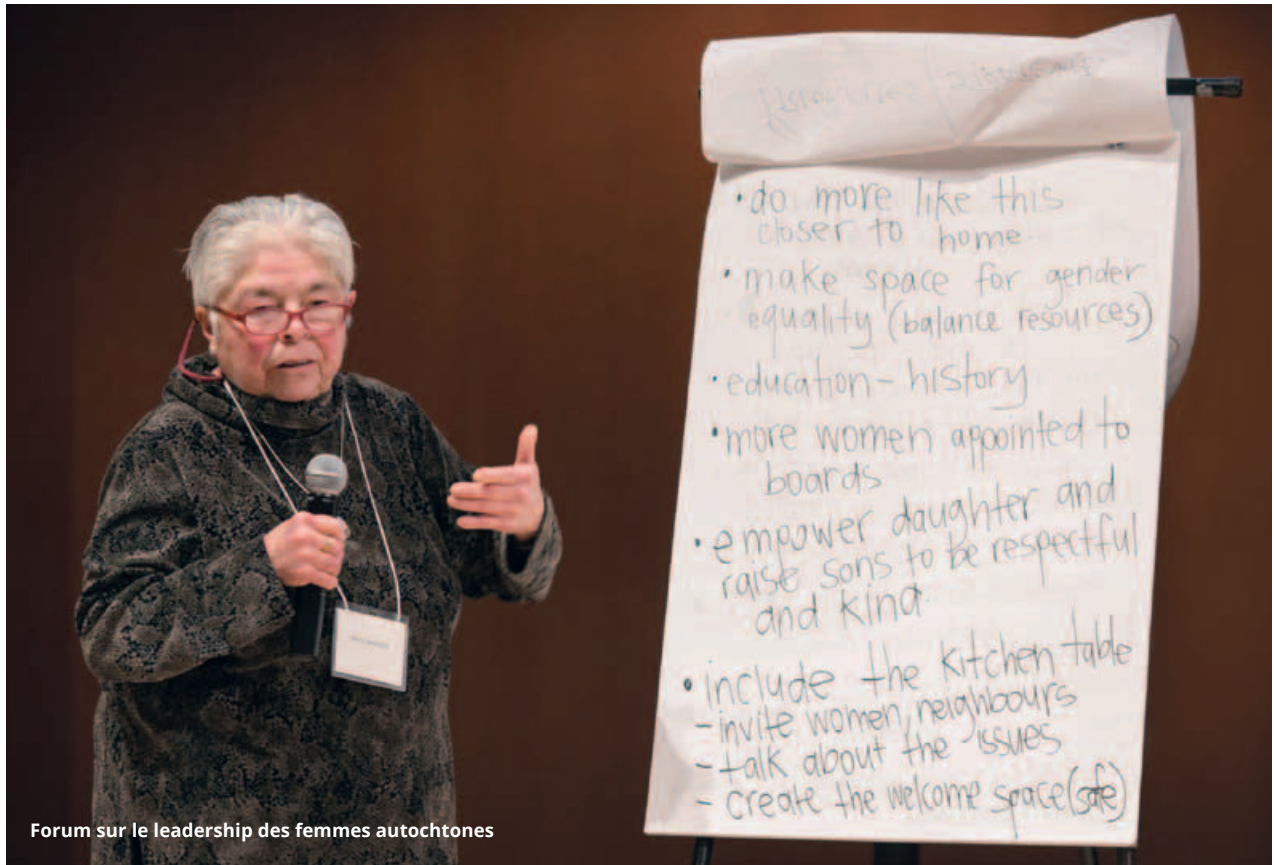
changé avec le peuplement du Canada, y compris dans le cadre du processus de conclusion de traités.

Les femmes ont dit qu'elles étaient exclues du dialogue lorsqu'elles discutaient d'ententes avec d'autres personnes à l'extérieur de la communauté et que l'équilibre était perturbé.

Les participantes ont également partagé leurs croyances selon lesquelles une bonne gouvernance peut être réalisée en rétablissant



¹⁸ R. c. Powley, [1998] J.O. no 5310



Forum sur le leadership des femmes autochtones



Forum régional des traités du Sud

l'équilibre, ont précisé que les hommes et les femmes avaient dirigé ensemble et devraient le faire de nouveau.

« [...] [A]u niveau de chef régional, un homme et une femme devraient occuper ce poste de pouvoir ensemble. »

— Conférencière, Forum sur le leadership des femmes autochtones

Rôles de leadership traditionnels

On a demandé aux conférenciers représentant différentes nations autochtones de s'exprimer au sujet du rôle traditionnel des femmes dans leur culture.

- **Haudenosaunee** : Le rôle traditionnel des femmes haudenosaunee a été décrit comme le pouvoir social, culturel et économique du peuple, et de gardiennes du maintien de la paix et des connaissances respectées. Les femmes étaient donc les chefs de file naturelles des communautés. Les mères du clan ont la responsabilité de maintenir l'harmonie en nommant un chef au moyen d'un processus consensuel au sein de la famille élargie du clan de la mère.
- **Anishinabek** : Les rôles traditionnels ont été expliqués au cours du récit de la création Anishikabek et de l'émergence d'hommes et de femmes ayant des responsabilités équilibrées. Les gens se sont observés et pouvaient constater qui pouvait avoir la compétence et la volonté de travailler pour la nation. Il en est ressorti que les dirigeants et dirigeantes de chaque clan étaient responsables du maintien du bon ordre de la communauté.
- **Cri** : Une conférencière a mentionné que le rôle traditionnel des femmes crie et les enseignements traditionnels des femmes étaient inspirés par la force, les connaissances et la résilience des femmes crie, qui maintenaient les familles ensemble lorsque

les gens étaient opprimés, en s'assurant que les connaissances étaient transmises.

- **Métis** : Les femmes métisses étaient traditionnellement des chefs de file dans leur communauté parce qu'elles étaient des développeuses. Elles étaient également les gardiennes des connaissances des Métis sur les terres et l'environnement. Elles étaient responsables de la sécurité et de l'harmonie dans la communauté et détenaient les connaissances communautaires traditionnelles.

Points de vue des jeunes

« Nous devons inclure les jeunes dans tous nos rassemblements — la moitié de l'auditoire devrait être constitué de jeunes. Nous sommes les générations montantes. Nous devons nous assurer que nous sommes inclusifs. Je parle aussi aux chefs – de nombreux chefs de sexe masculin ici. Nous avons besoin d'un plus grand nombre de chefs de sexe féminin au besoin. »

— Jeune participant, Forum régional des traités du Sud

Certains jeunes participants ont parlé de la nécessité d'inclure des récits de création et des connaissances traditionnelles dans la conception des traités. Certains partageaient les notions de traité comme obstacle potentiel à l'unité entre nations autochtones, plutôt que comme structure unificatrice.

Certains jeunes participants ont parlé de ce dont ils avaient besoin des adultes dans leur vie, y compris les enseignements traditionnels et les histoires des communautés à partager au foyer et dans la communauté.

Au Forum de la Métis Nation of Ontario, certains jeunes participants ont expliqué que les Métis voulaient simplement la reconnaissance en tant que peuple pour que les discussions puissent progresser. ●

4. Bien-être, viabilité, relations et terres de la communauté

Les participants aux forums ont fait remarquer que les notions de bien-être et de viabilité étaient vastes et nuancées, qu'elles englobaient de nombreux domaines, depuis l'éducation jusqu'à la réconciliation. Il a été exprimé au Forum régional des traités du Nord qu'il faut mieux tenir compte de la façon dont les solutions sont intégrées dans l'ensemble des administrations publiques (p. ex. l'accès aux ressources en santé, l'éducation, les protections environnementales, etc.).

Dans le Forum sur le leadership des femmes autochtones, les participantes ont dit que la restauration de la santé et du bien-être des personnes, des familles et des communautés doit être prioritaire. Certaines participantes ont fait référence à des promesses de traités brisées dans leurs discussions des enjeux actuels de bien-être et de viabilité des communautés autochtones. Par exemple, les jeunes orateurs de la Métis Nation of Ontario ont fait part de leurs plus grandes préoccupations : l'exclusion des Métis du Traité après que des promesses avaient été faites et que, dans les 10 ans suivant le Traité Robinson-Huron, la majorité des Métis avaient perdu leur terre à Sault Ste. Marie aux mains des colons.

« Les promesses sacrées [ont été faites], des pipes ont été fumées. Nous n'aurions pu imaginer que les Britanniques [nous] auraient trahis. »

— *Conférencier, Forum régional des traités du Sud*

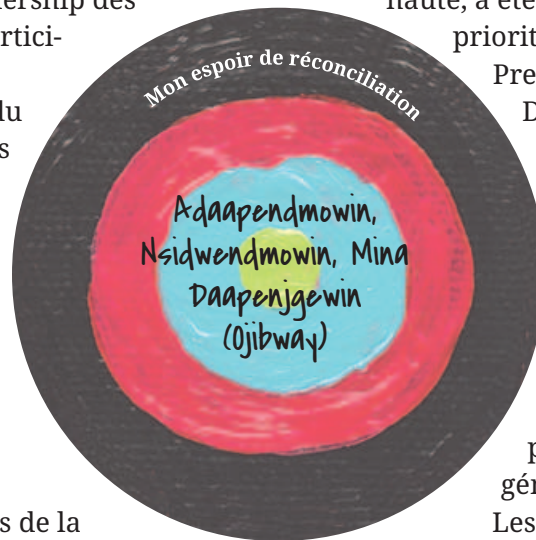
Les participants ont déclaré que l'éducation et le renforcement des capacités en matière d'affaires et d'administration, de gestion et de cogestion sont essentiels au maintien de structures communautaires durables.

L'établissement de possibilités et d'économies à l'appui de la réussite à long terme, tout en permettant de recueillir des retombées sociales optimales pour la communauté, a été désigné comme une

priorité pour les participants des Premières Nations et des Métis.

Des représentants du Traité 5 ont dit qu'ils se sont récemment regroupés pour se préparer à la prospection minière dans la région. Aux termes de leur mandat collectif, le bien-être de la communauté doit avoir préséance sur les pressions extérieures pour générer des revenus.

Les participantes au Forum sur le leadership des femmes autochtones ont partagé des exemples de développement économique responsable, comme s'assurer d'une capacité continue par le mentorat et la planification de la relève. Parmi les autres indicateurs de succès partagés, mentionnons les consultations avec les communautés, la promotion de l'éducation à tous les niveaux, la diversification des investissements économiques, la transparence et l'engagement complet envers les jeunes.





Forum de la Métis Nation of Ontario



Forum de la Métis Nation of Ontario



Forum régional des traités du Nord

Pour de nombreux participants, la tradition comprenait non seulement les traditions culturelles ou spirituelles, mais aussi la chasse, la pêche, le piégeage et l'exploitation de la terre. On a mentionné que ces éléments étaient liés directement à la viabilité en ce qui a trait au développement des économies et de la sécurité alimentaire, et qu'il s'agissait également d'une éducation comme telle et d'un processus d'autoperfectionnement.

« Le bien-être communautaire est complexe et ne constitue pas un enjeu unique. Il ne peut être simplifié de façon exagérée et la discussion de ces enjeux ne pourrait se

dérouler en vase clos, comme s'il devait exister une séparation. Il existe un croisement entre l'éducation et la santé et la collaboration avec les gouvernements fédéral et provincial. Nous devons centraliser nos efforts. La connaissance des traités doit comprendre le message selon lequel les gens visés par les traités ont droit à la participation économique et à l'autosuffisance. La Couronne doit être tenue de rendre des comptes. »

— Conférencier, Forum régional des traités du Nord ●

5. Réconciliation

« Quand le chef national Fontaine s'est fait demander une fois quel était le terrain couvert par traité, il a répondu « chaque pouce ». Dans le territoire visé par le Traité 3, nous célébrons le 3 octobre de chaque année l'anniversaire du Traité par des remerciements. Nous nous adressons aux ancêtres et aux esprits du traité, à l'esprit sacré du traité. Nous n'avons jamais entendu parler de notre partenaire visé par le traité les honorant ou les célébrant. »

— Conférencier, Forum régional des traités du Nord

Plusieurs participants ont soutenu que les relations visées par les traités sont indissociables de la terre et de tous les habitants qui y résident. Les participants ont décrit l'acceptation de ces relations comme une responsabilité et un cadeau. Les participants ont suggéré des mesures qui pourraient comprendre la reconnaissance et la célébration des anniversaires des traités, le partage des revenus tirés des ressources et la collaboration des partenaires visés par les traités aux fins de la protection du territoire.

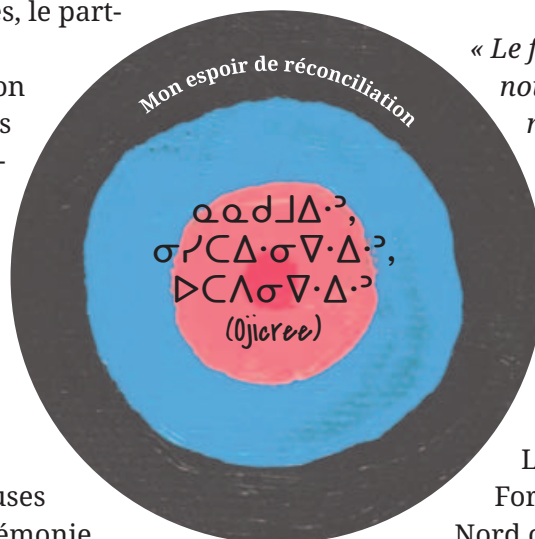
S'occuper des terres désignées dans un traité signifie qu'il faut également s'occuper de la faune, de l'eau, des arbres et de tout le reste dans le territoire et s'exprimer en leur nom. Pour de nombreuses personnes, cela signifie cérémonie

et langage. Il s'agit de mettre en pratique des modes de vie traditionnels comme la chasse et la pêche. C'est un continuum de soins et de respect qui sert de fondement pour l'ensemble des relations de grande envergure.

Les conférenciers et les participants des Premières Nations et des Métis ont affirmé que les communautés continuent de chercher des moyens de préserver et de transmettre les outils inestimables protégés aux termes de traités, y compris les langues autochtones, les récits originaux et les récits oraux, l'accès à la terre et aux eaux et leur gérance et les droits à l'éducation et aux enseignements ainsi que le partage de ceux-ci.

Il a été mentionné que tous les Ontariens ont un rôle à jouer dans les relations visées par les traités, particulièrement dans un contexte contemporain. La sensibilisation aux traités et le respect de ceux-ci ainsi que la création de véritables partenaires de traités ont été mentionnés à titre de premières étapes.

Sensibilisation aux traités



« Le fait d'[é]duquer ceux avec qui nous travaillons au sujet de qui nous sommes, de notre histoire et du partage de nos connaissances représente un travail constant et continu. »

— Conférencier, Forum régional des traités du Sud

Les jeunes participants au Forum régional des traités du Nord ont indiqué que les



Forum sur le leadership des femmes autochtones

renseignements qu'ils possèdent au sujet de leur traité proviennent de l'école plutôt que des communautés comme telles. Les jeunes ont demandé davantage d'occasions d'apprendre et de partager leurs connaissances au sujet des traités afin de développer un esprit national et d'établir des relations.

« L'éducation est un outil important, et le programme d'études sur les traités doit être élaboré et diffusé partout au Canada. »

— Conférencier, Forum des traités de la région Nord

Les participants à plusieurs forums ont déclaré qu'une compréhension plus complète des traités devrait être enseignée dans le cadre du programme scolaire de l'Ontario, à tous les âges, ce qui permettrait de mieux connaître les racines autochtones de l'Ontario et réduirait la discrimination.

Certains participants au forum ont parlé de



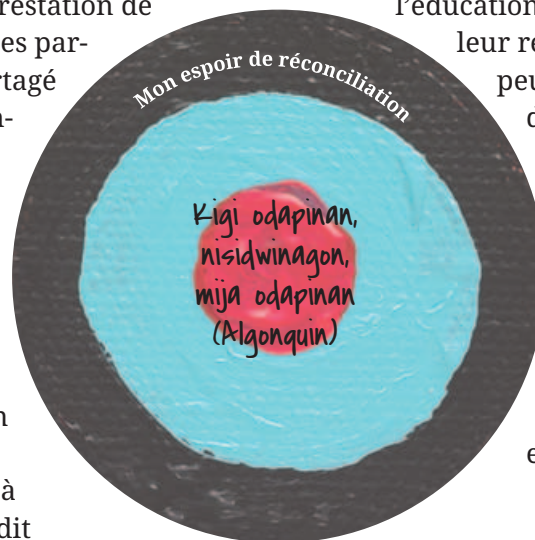
Forum régional des traités du Sud



la nécessité d'éduquer les jeunes des Premières Nations au sujet de leur place dans le traité et de construire les modèles et le programme d'études à l'appui de cette éducation, comme les travaux effectués par l'Association des femmes autochtones de l'Ontario et le travail du Conseil Mohawk d'Akwesasne pour réviser l'élaboration et la prestation de leur programme scolaire. Les participants ont également partagé d'autres idées en ce qui concerne l'éducation des jeunes, y compris l'accent à mettre sur la technologie, les possibilités de mentorat et l'accès à l'éducation formelle, et le regroupement de cérémonies, de récits de la création et des renseignements sur les traités. Les participants à l'ensemble des forums ont dit

qu'ils sont impatients d'offrir des possibilités aux jeunes dans les domaines des sciences, du génie, de la technologie et de la gestion globale de la communauté.

Certains participants de communautés, comme la Red Sky Métis Independent Nation et la Métis Nation of Ontario, considèrent que l'éducation fait partie intégrante de leur reconnaissance en tant que peuple distinct. L'importance du partage du rôle des Métis dans la conclusion de traités ne peut être sous-estimée, particulièrement en ce qui concerne le soutien historique des Premières Nations à l'égard de l'inclusion des Métis dans certains traités en Ontario. ●





Forum régional des traités du Sud



Annexe

Poursuivre votre parcours d'apprentissage

Le gouvernement de l'Ontario est déterminé à accroître la sensibilisation aux traités et à renforcer les relations avec les traités dans le cadre de la réconciliation avec les partenaires autochtones. De nombreuses initiatives de sensibilisation aux traités diversifiées et inclusives ont été financées aux termes de la Stratégie concernant les traités du gouvernement de l'Ontario¹⁹.

Voici quelques exemples de ressources de sensibilisation aux traités et d'outils pédagogiques créés par des partenaires autochtones ou dans le cadre de partenariats avec le gouvernement de l'Ontario.

- La Nation Anishinabek et l'Ontario ont lancé un projet pour les étudiants intitulé « [Nous sommes tous... des gens issus de traités](#) » [Guide pédagogique](#). Cette trousse comprend un guide pour les enseignants, qui présente des plans de leçon et comprend des attentes particulières du programme scolaire de l'Ontario couvrant de la 1^{re} à la 8^e année. Une trousse intitulée [Gdoo-sastamoo kii mi : Understanding Our Nation to Nation Relationship](#) (en anglais seulement) a été créée pour les élèves de la 9^e à la 12^e année²⁰.
- Créée par le Native Canadian Centre of Toronto, l'application en ligne et pour téléphone mobile [Toronto's First Story](#)²¹ (en anglais seulement) expose l'histoire des Autochtones de Toronto.

- Le long de la portion ontarienne du Sentier transcanadien, [25 nouvelles balises de sentier](#)²² ont été installées. Ces balises permettent aux communautés et aux organismes autochtones de partager des récits au sujet de leur histoire et de leur culture avec les usagers des sentiers.
- Historica Canada, en partenariat avec le gouvernement de l'Ontario, a diffusé une [Minute du patrimoine](#)²³ au sujet des traités, en mettant l'accent sur la signature du Traité 9. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements à la page de [l'Encyclopédie canadienne sur le Traité 9](#)²⁴.
- La [Nation Nishnawbe Aski](#)²⁵ lancera un site Web pour diffuser les ressources relatives au traité, notamment des vidéos, des recherches et la transcription d'entrevues avec les Aînés vivant sur le territoire de la NNA.
- La Métis Nation of Ontario élabore une série de vidéos sur l'historique des traités. Son [site Web](#)²⁶ (en anglais seulement) renferme davantage de renseignements, dont le [calendrier historique des Métis](#)²⁷ (en anglais seulement).

Dans le cadre de la Stratégie concernant les traités du gouvernement de l'Ontario, les communautés et les organisations autochtones de l'ensemble de la province ont obtenu des

19 Pour obtenir un complément d'information, consultez le site : [Ontario.ca/fr/page/propos-des-traites](#).

20 [Page Web sur les ressources éducatives de la Nation Anishinabek](#) (en anglais seulement).

21 [First Story Toronto: Exploring the Aboriginal History of Toronto](#) (en anglais seulement).

22 [Page Web sur les balises des sentiers autochtones](#).

23 Site Web [Minutes du patrimoine](#).

24 Page Web de [l'Encyclopédie canadienne sur le Traité 9](#).

25 [Page Web sur les traités de la Nation Nishnawbe Aski](#)

26 [Page Web de la Métis Nation of Ontario](#) (en anglais seulement).

27 [Page Web du calendrier historique de la Nation métisse de](#)

fonds pour des initiatives de sensibilisation aux traités comme des ateliers, des forums, des séances de narration de récits, des cérémonies de célébration et de commémoration de traités, des outils éducatifs, des documents de recherche, ainsi que la collecte de documents relatifs aux traités et de récits oraux.

De nombreux autres partenaires autochtones (outre ceux qui sont énumérés ici) affichent les ressources relatives aux traités sur leurs sites Web. Enrichissez l'expérience d'apprentissage de votre traité en diversifiant le plus possible vos ressources.

Initiatives du gouvernement de l'Ontario

Le gouvernement de l'Ontario a également mis en œuvre un certain nombre d'initiatives de sensibilisation aux traités aux termes de la Stratégie concernant les traités, notamment :

- [250e anniversaire du Traité de Fort Niagara](#) : En août 2014, le gouvernement de l'Ontario s'est associé aux dirigeants des Premières Nations pour célébrer le 250e anniversaire du Traité de Fort Niagara²⁸.
- [La Déclaration à l'Assemblée législative provinciale](#)²⁹ : En novembre 2014, l'honorable ministre des Relations avec les Autochtones et de la Réconciliation a fait une déclaration à l'Assemblée législative provinciale sur les relations de la province dans le cadre des traités avec les Premières Nations. La déclaration indiquait publiquement que les traités sont tout aussi pertinents de nos jours qu'ils l'étaient lorsqu'ils ont été conclus.
- [La Carte des Premières Nations et des traités en l'Ontario](#)³⁰. Depuis 2014, le gouvernement de l'Ontario a distribué plus de 11 000

exemplaires de la carte des Premières Nations et des traités de l'Ontario aux écoles et au grand public. Un [feuillet de renseignements à l'intention du personnel enseignant](#)³¹ a également été créé pour donner aux enseignants des idées sur la façon d'utiliser la carte pour compléter leur programme scolaire. La carte peut être commandée en ligne sans frais sur le [site Web de Service Ontario](#)³².

- [Semaine de reconnaissance des traités en novembre](#)³³. Depuis 2016, le gouvernement de l'Ontario organise en collaboration avec les Premières Nations une semaine



Il est possible de consulter une version accessible de cette carte des Premières Nations et des traités sur le site Ontario.ca/fr/page/propos-des-traites.

¹ [l'Ontario](#) (en anglais seulement).

²⁸ [Communiqué du gouvernement de l'Ontario au sujet du 250e anniversaire du Traité de Fort Niagara](#).

²⁹ [Version électronique de la déclaration à l'Assemblée législative provinciale](#) (en anglais seulement).

³⁰ [Carte des Premières Nations de l'Ontario](#)

³¹ [Version électronique du feuillet de renseignements pour le personnel enseignant](#)

³² Consulter : [site Web de ServiceOntario](#) et cliquer sur « Commander des publications ».

³³ [Communiqué de l'Ontario sur la Semaine de reconnaissance des traités de novembre](#)

consacrée à mettre en vedette l'historique de la conclusion des traités et le rôle important que ceux-ci continuent de jouer encore aujourd'hui. En 2017, 60 gardiens autochtones du savoir ont partagé leurs points de vue avec plus de 26 000 étudiants aux quatre coins de la province dans le cadre de 250 événements tenus dans des écoles, bibliothèques et universités.

Participez à la conversation sur les médias sociaux

- **Apprendre et partager avec #traitéon.**
Le gouvernement de l'Ontario a lancé la campagne #traitéon sur les médias sociaux afin de reconnaître les anniversaires des traités et de partager de l'information sur les traités, l'histoire des traités et les relations dans le cadre des traités, et sur les événements liés aux traités sur Twitter et Facebook.

- **L'arbre de réconciliation**

Pour en apprendre davantage sur l'arbre de réconciliation et partagez un espoir numérique, visitez : [ontario.ca/fr/page/larbre-de-reconciliation](https://www.ontario.ca/fr/page/larbre-de-reconciliation)

- **Textes et historique des traités en Ontario et au Canada**

Visitez la page d'Affaires autochtones et du Nord Canada pour en apprendre davantage au sujet des traités :

<https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100028568/1100100028572> (français)

<https://www.aadnc-aandc.gc.ca/eng/1100100028568/1100100028572> (anglais)

Mon engagement à parfaire mes connaissances au sujet des traités. Je vais...

- Lire les ressources énoncées dans les pages précédentes au sujet des traités et visiter les sites Web des groupes autochtones en Ontario.
- Ajouter « Mon espoir de réconciliation... » sur l'arbre numérique à [Ontario.ca/fr/page/larbre-de-reconciliation](https://www.ontario.ca/fr/page/larbre-de-reconciliation).
- Participer à la conversation #traitéon pendant la Semaine de reconnaissance des traités, qui se tient la première semaine complète de novembre chaque année.





Événement de lancement de la carte des Premières Nations et des traités



Événement de lancement de la Trousse des enseignants « Nous sommes tous visés par les traités » de la Nation Anishinabek

Sites Web cités

- 2 Les adresses des sites Web du gouvernement de l'Ontario et d'Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) ont été fournies aux participants aux forums à titre de ressources supplémentaires.
 - 3 Site Web du *Budget de l'Ontario 2014 : Promouvoir une société équitable* <<https://www.fin.gov.on.ca/fr/budget/ontariobudgets/2014/bk3.pdf>> et *Lettre de mandat de 2014 : Affaires autochtones* <<https://www.ontario.ca/fr/page/lettre-de-mandat-2014-affaires-autochtones>>.
 - 4 Toutes les citations et les références des conférenciers et des participants se trouvent dans le rapport de l'animateur intitulé *Sharing Indigenous Perspectives: Treaties in Ontario Summary Report*. Il est possible de consulter sur demande une copie du rapport de l'animateur indépendant, qui comprend notamment les ordres du jour, les guides de discussion, les notices biographiques de l'animateur et des conférenciers, ainsi que des résumés et du matériel tiré directement des présentations de conférenciers. Consultez le site : Ontario.ca/fr/page/propos-des-traites.
 - 5 Pour obtenir de plus amples renseignements sur les traités, visitez le site Web d'AANC « Les traités conclus avec les Autochtones au Canada », <<http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100032291/1100100032292>>.
 - 7 Tiré du site Web sur les traités de l'Ontario Ontario.ca/fr/page/propos-des-traites. Les adresses des sites Web d'AANC et du ministère des Relations avec les Autochtones et de la Réconciliation de l'Ontario ont été fournies aux participants aux forums à titre de ressources supplémentaires.
 - 8 Message de la première ministre publié sur le site Web « *Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones* », <<https://www.ontario.ca/fr/page/cheminer-ensemble-lengagement-de-lontario-envers-la-reconciliation-avec-les-peuples-autochtones>>.
 - 9 Source : *Sharing Indigenous Perspectives: Treaties in Ontario Summary Report*. Un complément d'information se trouve dans le rapport de recherche de Robert J. Surtees, « Traités Robinson (1850) », sur le site Web d'AANC <<http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/110010028974/1100100028976>>.
 - 12 Déclaration des chefs du Traité Robinson-Huron au Forum régional des traités du Sud, publiée dans *Sharing Indigenous Perspectives: Treaties in Ontario Summary Report*, disponible sur demande. Consultez le site : Ontario.ca/fr/page/propos-des-traites.
 - 13 Un complément d'information sur le Traité 3 se trouve à la page Web « Textes des traités – Traités no 3 » (1873) d'AANC. <<https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100028675/1100100028679>>.
 - 14 Un complément d'information sur le Traité 5 se trouve à la page Web « Textes des traités – Traité no 5 » (1875) d'AANC. <<https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100028699/1100100028700>>.
 - 15 Un complément d'information sur le Traité 9 se trouve à la page Web « Textes des traités – Traité no 9 » (1905-1906) d'AANC. <<https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100028863/1100100028864>>.
 - 16 Source : Salle de presse de l'Ontario, Document d'information sur les négociations avec les Premières Nations visées par les Traités Williams. <<https://news.ontario.ca/mirr/fr/2017/03/negociations-avec-les-premieres-nations-visees-par-les-traites-williams-concernant-un-reglement-nego.html>>.
 - 19 Pour obtenir un complément d'information, consultez le site : Ontario.ca/fr/page/propos-des-traites.
 - 20 Page Web sur les ressources éducatives de la Nation Anishinabek (en anglais seulement), <<http://www.anishinabek.ca/education-resources/>>.
 - 21 First Story Toronto: Exploring the Aboriginal History of Toronto (en anglais seulement), <<https://firststoryblog.wordpress.com/aboutfirststory/>>.
 - 22 Page Web sur les balises des sentiers autochtones, <<https://news.ontario.ca/mirr/fr/2016/08/balises-de-sentiers-autochtones-a-travers-lontario.html>>.
 - 23 Site Web Minutes du patrimoine, <<https://www.historicacanada.ca/fr/content/heritage-minutes/haskumituwin-traite>>.
 - 24 Page Web de l'Encyclopédie canadienne sur le Traité no 9, <<http://encyclopediecanadienne.ca/fr/article/traite-no-9/>>.
 - 25 Page Web sur les traités de la Nation Nishnawbe Aski, <<http://www.nan.on.ca/>>.
 - 26 Métis Nation of Ontario Website, <<http://www.metisnation.org/>> (en anglais seulement).
 - 27 Page Web du calendrier historique de la Nation métisse de l'Ontario (en anglais seulement), <<http://www.metisnation.org/culture-heritage/métis-timeline/>>.
 - 28 Communiqué du gouvernement de l'Ontario au sujet du 250^e anniversaire du Traité de Fort Niagara, <<https://news.ontario.ca/mirr/fr/2014/08/commemoration-du-traite-de-fort-niagara-250-ans-dhistoire-commune.html>>.
 - 29 Version électronique de la déclaration à l'Assemblée législative provinciale (en anglais seulement), <http://hansardindex.ontla.on.ca/hansardspeaker/41-1/033-9_1.html>.
 - 30 Carte des Premières Nations de l'Ontario, <<https://www.ontario.ca/fr/page/cartes-des-premieres-nations-de-lontario>>.
 - 31 Version électronique du feuillet de renseignements pour le personnel enseignant, <<http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/memos/may2014/InfoEducatorsTreatiesFr.pdf>>.
 - 32 Consulter le site Web de ServiceOntario et cliquer sur « Commander des publications », <<https://www.ontario.ca/fr/page/serviceontario>>.
 - 33 Communiqué de l'Ontario sur la Semaine de reconnaissance des traités de novembre, <<https://news.ontario.ca/mirr/fr/2016/05/lontario-proclame-la-premiere-semaine-de-novembre-commem-semaine-de-reconnaissance-des-traites.html>>.
- Autres :
- <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100028568/1100100028572> (français)
 - <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/eng/1100100028568/1100100028572> (anglais)
 - Ontario.ca/fr/page/larbre-de-reconciliation

Pour obtenir une version accessible de la liste des notes de bas de page et des travaux cités, veuillez communiquer avec le ministère des Relations avec les Autochtones et de la Réconciliation à Ontario.ca/autochtones.

Conception graphique : Fresh Art & Design

Fresh Art & Design Inc. est une entreprise autochtone de conception en communication primée et établie à Toronto. En leur qualité de conteurs visuels, ils donnent vie au message de leur client en se servant d'images

et de mots convaincants. Leurs clients vont des plus grandes sociétés aux plus petits organismes sans but lucratif.



Nous représentons la Terre par Donald Chrétien, © 2018.

Artiste : Donald Chrétien

Donald Chretien, de la nation Ojibwé, est originaire de la Première Nation Nipissing. Sa carrière d'artiste s'étend sur 30 ans. Il a commencé à travailler comme illustrateur commercial, mais en 2004, il a commencé à s'intéresser à son héritage ojibwé. Il s'en est suivi un engagement profond envers sa collectivité et sa spiritualité. Il se rend dans les écoles dans le cadre du programme Artistes autochtones dans les écoles qui est parrainé par le Conseil des arts de

l'Ontario. En mars 2016, dix de ses pièces originales ont été achetées par les Archives de l'Ontario et ses œuvres sont également exposées dans plusieurs sites de Turtle Island. Cela comprend une pièce massive de 80 pieds pour les Olympiques de Vancouver intitulée « Mère, ami, petit oiseau » ('Mother, Friend, Small Bird') présentée de façon permanente au Pacific Coliseum de Vancouver.

Imprimé en Ontario, Canada.
Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © 2018
ISBN 978-1-4868-1618-7 (PDF)

